

APPEL A COMMUNICATIONS

<http://www.auditsocial.org/>

36^{EME} UNIVERSITE D'ETE DE L'AUDIT SOCIAL

En partenariat avec l'AGRH et l'OSI

DAKAR, SENEGAL

BEM Dakar

13 et 14 décembre 2018

L'apport de l'audit social et de la RSE pour promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Pour réaliser une croissance économique durable, il faut que les sociétés créent les conditions garantissant à chacun un emploi de qualité qui stimule l'économie sans effets nocifs sur l'environnement. Des possibilités d'emploi dans des conditions décentes pour l'ensemble de la population en âge de travailler sont nécessaires. Aujourd'hui, environ la moitié de la population mondiale vit encore avec l'équivalent d'environ 2 dollars par jour. Dans trop d'endroits avoir un emploi ne garantit pas la possibilité d'échapper à la pauvreté.

C'est en partant de ce constat que l'ONU a fixé l'objectif n°8 de développement durable pour la période 2015/2030 :

« Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous »

Dans le monde, 470 millions d'emplois sont nécessaires pour les nouveaux venus sur le marché du travail entre 2016 et 2030, simplement pour suivre la croissance de la population mondiale en âge de travailler. Cela fait environ 30 millions d'emplois par an. Nous devons créer des emplois, mais nous devons également améliorer les conditions des 780 millions de travailleurs et travailleuses qui ne gagnent pas suffisamment leur vie pour se hisser, eux et leur famille, au-dessus du seuil de pauvreté. Par ailleurs, les femmes et filles doivent avoir les mêmes chances d'accéder à l'emploi que les hommes et les garçons.

Ces défis concernent les DRH, les dirigeants d'entreprise, les chercheurs, les praticiens et les auditeurs sociaux : tous sont amenés à prendre en compte ces dimensions dans le cadre de leurs interventions. Ces défis seront au centre des travaux de la 36^{ème} Université d'été de l'IAS.

Les problématiques qui seront abordées par les auditeurs, les praticiens de la Gestion des Ressources Humaines, les experts, les enseignants et les chercheurs sont en rapport avec cet objectif n°8 de l'ONU :

- Comment maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national (supérieur à 7 % pour les pays africains) ?
- Comment parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre ?
- Comment promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel ?
- Comment améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement ?
- Comment parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale ?
- Comment réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation ?
- Comment prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes ?
- Comment défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire ?
- Comment élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux ?
- Comment garantir à tous l'accès à la justice à travers des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ?

*Les 14^{èmes} Rencontres Internationales de la Diversité (RID) se déroulent également à BEM DAKAR les 12 et 13 décembre 2018 sur le thème «**Regards croisés sur la diversité et l'inclusion en Afrique, en Europe et ailleurs dans le monde**». Les communications portant **sur l'audit des politiques et pratiques de management de la diversité, de la lutte contre les discriminations, pour l'égalité des chances et des places et pour l'inclusion** seront appréciées et pourront être proposées conjointement dans le cadre des RID.*

Les propositions peuvent prendre plusieurs formes. Il est possible de :

- Soumettre une communication ;

– Soumettre une proposition de session spéciale, fermée ou ouverte (Une session spéciale est placée sous la responsabilité d'un ou plusieurs animateurs. Elle peut être fermée, comportant l'ensemble des communicants, ou ouverte, lorsque la thématique est définie mais les communicants ne sont pas présélectionnés). La session spéciale ouverte est plus destinée aux chercheurs qui souhaitent trouver des partenaires pour constituer une collaboration de recherche notamment entre l'Afrique et l'Europe.

Comité scientifique

Alain AKANNI, Université de Dakar, Sénégal
Boualem ALIOUAT, Université de Nice, France
Désiré AVOM, Université de Dschang, Cameroun
Nehmé AZOURY, Université du Saint-Esprit, Kaslik, Liban
Olivier BACHELARD, EM Lyon, France
Michel BARABEL, Université de Paris-Est, France
Isabelle BARTH, université de Strasbourg, France
Nicole BARTHE, université de Nice, France
Elie BASBOUS, Université Libanaise, Beyrouth, Liban
Claude BEKOLO, INSET, Université de Yaoundé, Cameroun
Adnane BELOUT, Université de Montréal, Montréal, Québec
Djilali BENABOU, Université de Mascara, Algérie
Béchir BENLAHOUEL, IPAG, Paris,
Leila BENRAISS, Université de Bordeaux, France
Chafik BENTALEB, Université de Marrakech, Maroc
Hocine BERBOU, ENCG Settat, Maroc
Charles-Henri BESSEYRE DES HORTS, HEC Paris, France
Mustapha BETTACHE, Université Laval, Québec, Canada
Nadéjo BIGOU-LARE, université de Lomé, Togo
Altante Désirée BIBOUM, ESSEC, Université de Douala, Cameroun
André BOYER, IAE de Nice, France
Luc BOYER, IAS France
Maria-Giuseppina BRUNA, IPAG Paris, France
Sylvie BRUNET, KEDGE Marseille / CESE, France
Adriana BURLEA-SCIOPERU, Université Craiova, Roumanie
Jean-François CHANLAT, université de Paris-Dauphine, France
Annie CORNET, Université de Liège, Belgique
Fernando CUEVAS, E.S.C. Pau, France
Patrick DAMBRON, IEAM, Paris, France
Eric DAVOINE, université de Fribourg, Confédération Helvétique
Richard DELAYE, Propedia, IGS, France
Marc DELUZET, OSI, France
Adama DIAW, Université Saint Louis, sénégal
Pape Madické DIOP, BEM-Dakar, Sénégal
Hervé DOUME, Université Omar Bongo, Gabon
Jean-Pierre DUMAZERT, ESC La Rochelle
Michelle DUPORT, Université de Montpellier III, France
Jean-Yves DUYCK, Université de La Rochelle, France
Dominique DRILLON, Sup de Co La Rochelle, France

Jean-Jacques Tony EKOMIE, Université Omar Bongo, Gabon
Gilles ETOUNDI, Université de Douala, Cameroun
Martin-Florent EDOUTH, ESTEM, Casablanca, Maroc
Moussa FALL, BEM-DAKAR, Sénégal
Jules-Roger FEUDJO, Université de Dschang, Cameroun
Maurice FOUDA ONGODO, Université de Douala, Cameroun
Yacine FOUDAD, AASA, Algérie
Corinne FORASACCO, IAS, France
Anne-Marie FRAY, IAS, France
Soufyane FRIMOUSSE, IAE de Corse, France
Jean-Marie GANKOU, Université de Yaoundé II, Cameroun
Birahim GAYE, Université St Louis, Sénégal
Judith GLIDJA, université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin
Slimane HADDADJ, université de Dijon.
Sana HENDA-GUERFEL, ESC Amiens, France
Roger-Pierre HERMONT, IAS France
Jacques IGALENS, IAE de Toulouse, France
Michel JONQUIERES, Académie de l'Éthique, France
Souleymanou KADOUAMAI, Université de Maroua, Cameroun
Assya KHIAT, Université d'Oran, Algérie
Marcel KOUADIO BENIE, Université de Cocody, Côte d'Ivoire.
Hervé LAINÉ, Académie de l'éthique, France
Hubert LANDIER, IAS, Paris, France
Alain LEMPEREUR, Heller School-Brandeis University / Harvard Law School, USA
Erick LEROUX, IUT de Saint Denis, LARGEPA - Paris II
Pierre LOUART, université de Lille
Henri MAHE de BOISLANDELLE, Université de Montpellier
Mouloud MADOUM, Institut FireBird, Coimbatore, India
Jean-Paul MAMBOUNDOU, INSG, Libreville, Gabon
Mohamed MATMATI, EM Grenoble, France
Ali MBAYE, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal
Samuel MERCIER, Université de Bourgogne, France
Nathalie MONTARGOT, ESC La Rochelle, France
Bouchra MZALI, UQAM, Montréal, Québec
Gilbert MUBANGI, université de Kinshasa, République Démocratique du Congo
Ndiouma NDOUR, Université Assane Seck Ziguinchor Casamance
Hadj NEKKA, Université d'Angers
Alexis NGANTCHOU, Université de Douala, Cameroun
Jean François NGOK EVINA, ESSEC, Université de Douala, Cameroun
Raphaël NKAKLEU, ESSEC, Université de Douala, Cameroun
Maria NICULESCU, ESFAM, Sofia, Bulgarie
Jean François NGOK EVINA, Université de Douala, Cameroun
Florence NOGUERA, université de Montpellier III, France
Duc NGUYEN, IPAG Business School, France.
Joseph NZONGANG, Université de Dschang, Cameroun
Emmanuel OKAMBA, Université de Paris Est, France
Viviane ONDOUA BIWOLE, ISMP, Université de Yaoundé II, Cameroun
Jacques ORSONI, Université de Corse, France
Abdoulaye OUATTARA, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
Jean-Marie PERETTI, ESSEC Business School, France
Yvon PESQUEUX, CNAM-IFSAM, France
Jean Michel PLANE, Université de Montpellier III, France

Michel RACINE, Université Laval, Québec, Canada
Stéphane RENAUD, Université de Montréal, Canada
Doha SAHRAOUI, Université Cadi Ayyad, Maroc
Marie-José SCOTTO, IPAG, Nice, France
Thierry SIBIEUDE, ESSEC Afrique, Rabat, Maroc
François SILVA, KEDGE Paris, France
Serges Francis SIMEN, Université de Dakar, Sénégal
Aline SCOUARNEC, Université de Caen
Jean-Paul TCHANKAM, KEDGE Bordeaux, France
Monique TCHUENTE Université de Yaoundé II, Cameroun
Frédéric TEULON, IPAG Business School, France
Maurice THENENET, FNEGE, ESSEC Business School
Omar THIAM, BEM-Dakar, Sénégal
Bassirou TIDJANI, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal
Lassana TIOTE, CESAG, Dakar, Sénégal
Roger TSAFACK NANFOSSO, Université de Dchang, Cameroun
Victor TSAPI, Université de Ngaoundéré, Cameroun
Marie Thérèse UM NGOUEM, Université de Douala, Cameroun
Marc VALAX, Université Lyon III, France
Anne-Marie de VAIVRE, AINF, IAS
Delphine VAN HOOREBEKE, Université de Toulon, France
Eric VATTEVILLE, ESSCA Angers, France
Catherine VOYNET-FOURBOUL, CIFFOP, Paris II, France
Rosaline Dado WOROU-HOUNDEKON, université d'Abomey-Calavi, Bénin
Shiwei WU, Silk Road Business School, Paris, France
Zahir YANAT, KEDGE Bordeaux, France

Procédure de soumission des projets de communication et calendrier

2 avril 2018	Date limite de réception des projets de sessions spéciales et des intentions de communication
15 mai 2018	Réponses du Comité Scientifique
1 ^{er} septembre 2018	Réception des communications sous leur forme définitive
1 ^{er} octobre 2018	Réponse du Comité scientifique

NB : Les intentions de communications devront être présentées ainsi dans un document de 6 pages:

Page 1: Statut et coordonnées professionnelles des auteurs

Page 2: résumé en français et en anglais de 10 lignes maximum et 5 mots clés

Page 3 : plan détaillé de la communication proposée

Page 4 et 5: synthèse permettant de répondre aux questions:

- Quelle est la question de départ posée ?

- En quoi se rattache-elle à l'objectif 8 de l'ONU ?
- Quelle idée-force est défendue ?
- Quelle problématique est mobilisée ?
- Quel état de l'art est supposé ou quelles expériences sont convoquées ?
- Quelle méthodologie est suivie (dans le cas d'une communication s'appuyant sur une enquête ou un audit) ?

Page 6: bibliographie indiquant les quelques références fondamentales qui guideront l'auteur (15 maximum)

Les textes définitifs des intentions retenues devront être envoyés pour le 1^{er} septembre 2018